

Tribune

Le collège actuel n'est ni unique, ni juste et encore moins efficace.

Tribune signée par plus de quarante personnalités, publiée dans *Le Monde* du 18 mai 2015

Le collège à venir doit rassembler tous les élèves dans les mêmes classes, parce qu'apprendre ensemble permet de mieux vivre ensemble et de travailler ensemble à un monde meilleur.

Le collège actuel n'est ni unique, ni juste et encore moins, efficace. L'organisation de la formation, avec ses options facultatives et ses classes « bilangues », conduit à la création de classes différenciées socialement et même, dans certains territoires, marquées ethniquement. Comment convaincre notre jeunesse des valeurs de notre République - liberté, égalité, fraternité et laïcité - alors que le collège leur offre tous les jours le spectacle de l'injustice, de l'exclusion et de la séparation ? L'adhésion aux valeurs de la République ne passera pas par le seul enseignement moral et civique, il passera par un collège plus équitable, plus juste ainsi que par des établissements et des classes plus mixtes, socialement et scolairement. Nous ne partageons pas cette curieuse conception de la République qui consiste à considérer toute politique pour ouvrir les chemins de la réussite au plus grand nombre à un « nivellement par le bas ».

L'actuelle réforme du collège marque un pas important vers un collège plus juste en réduisant sensiblement la part des dispositifs facultatifs actuellement suivis par une minorité, en instituant des Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) dans lesquels les élèves apprendront à coopérer pour mener ensemble un projet plutôt qu'à s'affronter aux autres dans une compétition individualiste, en renforçant le suivi personnalisé dont ont besoin tous les élèves pour construire leur parcours de réussite.

L'organisation du collège à venir doit être plus juste et plus efficace

Le collège actuel creuse les écarts entre les élèves. Après quatre ans de collège, ils sont 25% à ne pas maîtriser les compétences les plus simples en français alors qu'ils sont 12% dans ce cas à la fin du CM2. En mathématiques, on passe de 9% d'élèves ne maîtrisant pas les bases en CM2 à 13% en troisième. Ce n'est pas étonnant car le collège actuel consacre beaucoup plus de moyens aux 15 % qui réussissent déjà (enseignement de la deuxième langue vivante dès la classe de sixième,

latin, option européenne) qu'aux 15% les plus fragiles (deux heures d'aide au travail personnel en classe de sixième). Alors que les comparaisons internationales montrent que c'est, au contraire, en s'attachant à augmenter les performances des plus faibles qu'on fait progresser l'ensemble d'une génération, le système actuel maintient un collège organisé pour « la fabrique des meilleurs » qui produit 150 000 sorties sans diplôme ou qualification chaque année.

La réforme du collège réoriente les moyens consacrés à 15% des élèves au profit de tous. L'EPI « Langues et culture de l'antiquité » pourra être suivi par de très nombreux élèves, et même tous les élèves d'un collège. L'option européenne se transforme en EPI « Culture et langues étrangères » pour tous. Et les « bilangues » qui ne profitaient qu'à 10% des élèves, se généralisent pour 100% des élèves à partir de la classe de cinquième. Les moyens qui accompagnent la réforme permettent de multiplier le travail en petits groupes – de 8 heures, on passe à 48 heures pour un collège moyen – et de développer l'accompagnement personnalisé des élèves – on passe de 2 heures maximum à 6 heures au minimum sur les 4 ans. Quant aux EPI, ils permettent de développer des pratiques pédagogiques variées afin de permettre à tous les élèves d'accéder au sens des disciplines scolaires et de mieux entrer dans les apprentissages.

Le collège à venir doit préparer tous les élèves à la complexité des savoirs et à l'autonomie intellectuelle

Dans un monde hyperconnecté où l'information circule instantanément, où sciences et techniques sont omniprésentes, et dans une économie de la connaissance qui n'offre plus guère d'avenir professionnel à ceux qui sortent de l'école sans diplôme, la mission du collège est de plus en plus exigeante.

Il ne s'agit plus seulement de faire acquérir quelques repères patrimoniaux qui créent une communauté culturelle. Il faut que tous les élèves quittent le collège en ayant acquis le goût du savoir et puissent, à partir de l'acquisition d'un socle commun, continuer à se former tout au long de leur vie. Il faut que chacune et chacun ait les moyens de comprendre le monde pour pouvoir y agir en citoyen autonome et responsable. Or, comprendre le monde nécessite des regards pluri et interdisciplinaires, parce qu'il faut faire appel à des savoirs de nature différente et les mobiliser judicieusement pour appréhender une situation. Les EPI (qui représentent 9% des horaires) sont l'espace privilégié de ce croisement des regards sur le monde et, loin de « dissoudre » les disciplines, ils pourront permettre aux élèves d'identifier la nature, les spécificités et la portée de chacune d'entre elles.

Enfin, parce qu'il est, aujourd'hui impossible de tout apprendre avant quinze ans, l'important est de permettre à tous les élèves de développer une attitude réflexive et, pour cela, d'organiser, au moins en partie, leur

formation autour de problèmes à résoudre, de tâches complexes et de choix à faire. Les faiblesses de l'élève en France par rapport à ses camarades des autres pays comparables ont été bien identifiées : pas de prise de risque, moins de confiance en soi, créativité plus faible, difficulté d'expression orale et d'expression écrite élaborée.

Apprendre à repérer les ressources dont on a besoin pour résoudre un problème et apprendre à se les approprier sont devenues des compétences indispensables. Apprendre à travailler ensemble de manière coopérative et à planifier une tâche en équipe sont aussi des compétences qui seront travaillées dans les EPI. C'est une dimension essentielle de la formation humaine : elle répond aux défis contemporains de la formation personnelle, citoyenne et professionnelle. Ces travaux inter et pluridisciplinaires ont d'ailleurs été introduits dans les classes préparatoires en 1995, dans toutes les voies du lycée en 2000 et au collège en 2002 (Itinéraires de découverte) et 2006 (Enseignement intégré des sciences et technologies). Quant à la partie très modeste des activités laissée à l'initiative des équipes locales, elle concrétise à la fois la liberté pédagogique des enseignants et la nécessité de mettre en œuvre selon des modalités locales adaptées des finalités nationales assumées.

La République doit tenir ses promesses

Le collège actuel n'est pas celui de tous les enfants d'un même pays. Depuis la création du collège « unique », la France n'a pas voulu choisir, contrairement aux autres pays de l'OCDE, entre un collège qui permet aux élèves de conforter les savoirs de base et d'élargir ensemble leur culture pour poursuivre leur formation et un collège qui reste la zone de tri du lycée, entérinant ainsi des hiérarchies sociales et scolaires inacceptables. Les enseignants ne sont pas responsables de cette situation. Ils ont, jusqu'à présent, répondu comme ils le pouvaient à une commande ambiguë de la Nation. C'est cette commande qu'il faut changer, dans l'esprit de la loi de Refondation et de programmation de l'École de la République.

Que celles et ceux qui veulent conserver l'ancien modèle assument alors leurs responsabilités et en admettent les conséquences : celles d'un pays qui, de fait, sépare ses enfants et ne les prépare pas à vivre et agir ensemble dans un monde commun.

Pour notre part, nous faisons le choix du nouveau collège. Parce que c'est la voie d'une démocratie moderne et d'une République qui tient ses promesses. C'est la seule qui permettra à notre pays de relever les défis du XXI^e siècle.

Listes des premiers signataires par ordre alphabétique :

Christophe André (psychiatre, psychothérapeute)
Jean Baubérot (professeur honoraire EPHE - École pratique des hautes études)
Laurent Berger (secrétaire général de la CFDT)
Luc Bérille (secrétaire général de l'UNSA)
Francine Best (directrice honoraire de l'INRP)
Géraldine Bozec (maîtresse de conférences en sociologie, Université de Nice - ESPE)
Jean-Luc Cazaillon (président du CAPE - Collectif des associations partenaires de l'École publique)
François Chérèque (président de Terra Nova)
Hervé Chneiweiss (neurobiologiste)
Boris Cyrulnik (psychiatre et psychanalyste)
Eric Debarbieux (professeur à l'Université Paris Est -Créteil)
Michel Develay (professeur en Sciences de l'éducation Lyon 2)
Marc Douaire (président de l'OZP - Observatoire des zones d'éducation prioritaire)
François Dubet (sociologue)
Guillaume Duval (rédacteur en chef à Alternatives économiques)
Christian Forestier (ancien recteur et président du CNAM)
Martine Fournier (ex rédactrice en chef de « Sciences humaines »)
Divina Frau-Meigs (professeur à la Sorbonne Nouvelle)
Philippe Fremeaux (éditorialiste à Alternatives économiques)
Marie-Aleth Grard (vice-présidente d'ATD Quart Monde)
Hervé Hamon (écrivain)
Philippe Joutard (historien, ancien recteur)
Philippe Lazar (directeur de recherche honoraire à l'INSERM)
André Legrand (ancien recteur, ancien directeur au Ministère de l'Éducation nationale)
Claude Lelièvre (professeur honoraire Paris Sorbonne)
Pierre Léna (président d'honneur de la Fondation La main à la pâte)
Françoise Lorcerie (directrice de recherche émérite CNRS)
Philippe Meirieu (pédagogue)
Pierre Merle (sociologue)
Denis Meuret (professeur émérite, université de Bourgogne)
Jean-Pierre Obin (IGEN honoraire)
Pierre Parlebas (professeur émérite en sciences sociales)
Sophie Pène (professeur, université Paris Descartes)
André de Peretti (polytechnicien, écrivain et chercheur)
Pierre Périet (professeur en sciences de l'éducation, Université Rennes 2)
Camille Peugny (maître de conférences en sociologie, Paris8/CNRS)
Jean-Marc Roirant (secrétaire général de la Ligue de l'enseignement)
Joël Roman (philosophe)
Claude Seibel (inspecteur général honoraire de l'INSEE)
André Sirota (professeur émérite Paris Nanterre)
François Taddéi (biologiste, directeur du CRI - Centre de recherches

interdisciplinaires)

Agnès Van Zanten (directrice de recherche CNRS)

Michel Wieviorka (sociologue)

Geneviève Zoïa (professeur d'ethnologie, LIRDEF/UM)